



Philippe GUÉMARD
Président de la FFBDF
4 rue La Bruyère
49100 ANGERS

Monsieur, le président

Un label « Société Tourisme et Patrimoine» est accordé suite à la demande conjointe d'une société et du maire (ou maire délégué) de la commune concernée.

Notre société souhaite obtenir ce label, en accord avec la Fédération Française de Boule De Fort et la Mairie.

Elle inscrira ce label dans ses statuts qui seront transmis à la Préfecture du département, une fois celui-ci accordé.

Une convention tripartite sera alors signée avec la FFBDF.

Notre société se trouvera renforcée dans sa vocation de lieu de rencontre, participant ainsi au maintien du lien social dans notre village, en recevant des groupes à l'occasion de rencontres conviviales, d'évènements familiaux ou de visites touristiques.

Nous vous remercions, monsieur le Président, de bien vouloir prendre en considération notre demande. Nous restons à votre disposition pour toute information supplémentaire.

Veillez agréer, monsieur le président, l'expression de nos sincères salutations.

Fait à

Le

Signature (et cachet de la société)